



Wallonie

Commune de **LIMBOURG**

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

(1) Le collège communal fait savoir qu'il est saisi ~~que le fonctionnaire délégué est saisi~~ ~~que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de :

~~permis d'urbanisation~~ ~~modification de permis d'urbanisation~~ - permis d'urbanisme
- ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ ~~certificat d'urbanisme n°2~~

(1) Le demandeur est **LOFTSPIRIT SPRL**, représenté par Monsieur Georges DOUTREPONT, ~~demeurant à~~ dont les bureaux se trouvent En Wez 13 à 4651 BATTICE-HERVE ;

Les terrains concernés sont situés **Avenue Reine Astrid et Espace Lavoir Carbonisage à 4831 BILSTAIN** – cadastrés 2^{ème} Division Section B n° 477 m7 et n° 477 n7 ;

(2) Le projet consiste en **la construction d'un immeuble de 26 logements et d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

Le bien concerné est situé dans une zone de protection ;

Le projet n'est pas conforme aux prescriptions urbanistiques du GCU et du plan de secteur ;

- **Sujet de la dérogation :**

1. **Plan de secteur (zone industrielle)**

- **Sujet des écarts au GCU – Aire 5 :**

1. **Implantation – reculs**

2. **HSC > 9 m (R+ 3 = 12,10 m + 2 penthouses - 15,10 m – bloc D : 11,03 m et blocs A et B : 11,24 m)**

3. Toitures plates en EPDM et tôle nervurée (local poubelles)
4. Bardages en panneaux de fibrociment de ton gris clair, gris moyen, gris foncé et bardage bois composite ton naturel
5. Maison avec brique ton gris moyen + bardage en panneaux de fibrociment de ton gris anthracite et bardage bois composite ton naturel

- **Sujet de l'écart au SDC :**

1. **Zone d'artisanat et/ou petites et moyennes entreprises (P.M.E)**

(1) L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1 – D.IV.40-1 - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

ADMINISTRATION COMMUNALE DE LIMBOURG, Avenue Victor David n° 15 à 4830 LIMBOURG, uniquement sur rendez-vous - (3) les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 ou l'après-midi,

L'enquête publique est ouverte le 25/10/2023 et clôturée le 08/11/2023 ;

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **A.C. de LIMBOURG (voir adresse ci-dessus) ;**

- par télécopie au numéro : **087/76.45.30**

- (6) par courrier électronique aux adresses suivantes : **sandrine.close@ville-limbourg.be**

valentine.hardenne@ville-

limbourg.be

- remises à (5) **Mme CLOSE ou Mme HARDENNE** dont le bureau se trouve à l'A.C. de LIMBOURG ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention :

Enquête publique + nom demandeur ;

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de (5) **Mme CLOSE (087/76.04.17) ou Mme HARDENNE (087/76.04.27)** ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : **A.C. Limbourg (voir adresse ci-dessus), le 08/11/2023 à 9h00**

(1) Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ~~le conseiller en environnement~~ la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet - est
(5) **Mme CLOSE (087/76.04.17)** dont le bureau se trouve **à l'A.C. de LIMBOURG ;**

(1) Biffer la ou les mentions inutiles.

(2) Décrire les caractéristiques principales du projet et préciser s'il s'écarte ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

~~(4) Un jour par semaine jusqu'à 20 heures ou le samedi matin.~~

(5) Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, le conseiller en environnement, le collègue communal ou l'agent communal désigné à cette fin.

(6) Non obligatoire.